



VILLE DE  
LA ROQUE  
D'ANTHERON

République Française

## CONSEIL MUNICIPAL DECISION DU MAIRE

N° 07/23 - APPROBATION DES TRAVAUX DE REQUALIFICATION DE L'ENTRÉE DE VILLE DE L'AVENUE DE LA DURANCE- AVENANT N°2 LOT 1 « TERRASSEMENT – VOIRIE – RÉSEAUX DIVERS - ESPACES VERTS » MARCHÉ N°20-007 »


Le Maire de LA ROQUE D'ANTHERON,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-22,
- Vu la Délibération N° 23/20 du 24 Mai 2020,
- Vu la Délibération N° 28/20 du 24 Mai 2020 portant délégation au Maire en matière de marchés publics,
- Vu le Code de la Commande Publique,
- Vu la nécessité de corriger le nombre de point applicable au taux de la Banque Centrale Européenne,

APPROUVE l'avenant n°2 en faveur de la société EUROVIA représentée par Monsieur BAILLET, Chef d'agence, dont le siège est situé 640 rue Georges Claude –CS10564-13594 AIX EN PROVENCE.

DIT que le montant de l'avenant reste inchangé.

Fait à LA ROQUE D'ANTHERON, le 31 janvier 2023

  
Le Maire :  
Jean-Pierre SERRUS

Acte rendu exécutoire après télétransmission  
En Sous-Préfecture le .....  
Et de la publication ou notification le .....

Département des Bouches du Rhône  
Hôtel de Ville ~ 13640 LA ROQUE D'ANTHERON

Arrondissement d'AIX EN PROVENCE  
☎ 04 42 95 70 70 **REÇU EN PREFECTURE**  
le 07/02/2023

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-013-211300843-20230131-DEC\_07\_23-0